



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 44

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 8

Total votants : 54

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_16-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

N° 20240919-16

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 12 septembre 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 septembre 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Didier STURMA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Isabelle ROCHE LACOMBE à Catherine MAZELLIER
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA,
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD,
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER,
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Martine MUNOZ à Rachel BOURNIER.

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Yves GACON, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier CORNET.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

**DEBAT RELATIF AU ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES
RENOUVELABLES**

Rapporteur : Rachel BOURNIER, Vice-Présidente

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_16-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables,

Le rapporteur rappelle que dans le cadre de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, un travail a été engagé par la formation Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Parc naturel régional (PNR) Livradois-Forez afin de localiser les ZAER sur l'ensemble des communes, en définissant notamment les conditions d'intégration paysagère des installations.

Des ateliers sectoriels d'accompagnement à la localisation des ZAER ont eu lieu les 6, 7 et 8 mars 2024 auxquels toutes les communes du territoire ont été conviées.

La rapporteur précise que la loi prévoit qu'un « débat se tienne au sein de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur la cohérence des zones d'accélération identifiées avec le projet du territoire » en amont des délibérations communales.

Ce débat a eu lieu lors du Bureau communautaire du 20 juin 2024, en présence de Bernard LORTON, Président de la Formation SCoT du PNR Livradois-Forez.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

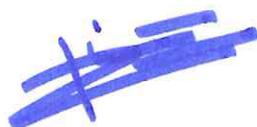
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (2 contre : J-M. LAVEST et P. BARRAU et 2 abstentions : F. ROUX et E. BOUCOURT) :

- **Acte** la tenue du débat sur la cohérence des ZAER identifiées par les communes lors du Bureau communautaire du 20 juin 2024 ;
- **Autoriser** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 46	Représentés : 8	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54	Pour : 50	Contre : 2 J-M LAVEST et P. BARRAU	Abstentions : 2 E. BOUCOURT et F. ROUX

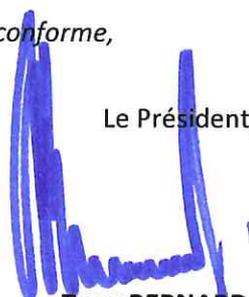
Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

